

Aix en Provence, le Mardi 20 Novembre 2018

Madame, Monsieur,

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Tennis a décidé de modifier l'organisation des Championnats de France Individuels Jeunes. En effet, dans le contexte d'un circuit international modifié à partir de 2019 et extrêmement concurrentiel, les épreuves nationales doivent se moderniser afin de conserver la plus grande attractivité possible.

Les Championnats de France Individuels **11/12 ans** et **13/14 ans** se dérouleront désormais en **Novembre 2019** (Saison 2020) sur Terre Battue Couverte. **Il n'y aura pas de Championnat de France dans ces catégories pour la saison sportive 2019.**

L'organisation du Championnat (dimension des tableaux, etc.) ainsi que les règles de qualifications sont modifiées. Voici les informations détaillées :

#### **Championnat de France 11/12 ans**

La phase finale sera composée de **16 joueurs** :

- **8 joueurs** directement qualifiés via une « Race » sur les 6 Tournois Tennis Europe U12 se déroulant en France (TCBB – AURAY – BRESSUIRE – AGEN – BIOT – GRADIGNAN)
- **2 Wild Cards** attribuées par la DTN
- **6 joueurs** issus des qualifications

Les qualifications seront composées de **24 joueurs** avec :

- **18 places** pour les Champions de Ligue (sous réserve de respecter le classement minimum)
- **6 places** supplémentaires **attribuées par la DTN en fonction des épreuves régionales**

Les qualifications se dérouleront sur 2 tours et juste avant le tableau final.

#### **Championnat de France 13/14 ans**

La phase finale sera composée de **16 joueurs** :

- **8 joueurs** directement qualifiés en fonction des classements Tennis Europe et ITF Juniors. Tous les tournois (Europe et Monde) seront pris en compte dans le processus de sélection. Il sera nécessaire de participer à au moins deux tournois Tennis Europe U14 en France.
- **2 Wild Cards** attribuées par la DTN
- **6 joueurs** issus des qualifications

Les qualifications seront composées de **24 joueurs** avec :

- **18 places** pour les Champions de Ligue (sous réserve de respecter le classement minimum)
- **6 places** supplémentaires **attribuées par la DTN en fonction des épreuves régionales**

Les qualifications se dérouleront sur 2 tours et juste avant le tableau final.

Les Championnats de France sont désormais basés sur la saison internationale. En conséquence :

- **Le Championnat de France 11/12 ans** est ouvert aux joueurs et joueuses, nés entre le 1er Janvier 2007 et le 31 Décembre 2008.
- **Le Championnat de France 13/14 ans** est ouvert aux joueurs et joueuses, nés entre le 1er Janvier 2005 et le 31 Décembre 2006.

*A noter que si le Champion de Ligue est qualifié via **Tennis Europe/classement international**, la Ligue garde la place, si le joueur remplaçant a un classement égal, supérieur ou immédiatement inférieur.*

#### **Championnat de Ligue Qualificatif aux Championnats de France 11-12 ans et 13-14 ans**

Le Comité Directeur de Ligue a validé une organisation du Championnat de Ligue au plus proche de l'épreuve. Ce dernier se déroulera **fin Septembre/début Octobre 2019** (voir les règlements spécifiques concernant l'épreuve régionale qualificative).

#### **Coupes de France 15/16 ans et 17/18 ans**

**Les Championnats de France n'existent plus.** Le titre de Champion de France sera attribué en fin d'année civile en fonction des classements ITF Juniors, ITF World Tennis Tour, ATP/WTA.

Ces Championnats de France sont désormais remplacés par des Coupes de France qui sont la continuité du Championnat régional organisé par chaque Ligue. Dans des cas exceptionnels, les projets internationaux Bleu/Vert (avec accord de la DTN, du CTRC et du Président de Ligue) seront dispensés de jouer cette épreuve (Coupe de France et Championnat Régional).

Chaque Coupe de France sera organisée mi-août sous la forme d'un tableau final à élimination directe. Ce dernier sera composé de **32 joueurs** :

- **18 places** pour les Champions de Ligue (sous réserve de respecter le classement minimum).
- **4 Wild Cards** attribuées par la DTN
- **10 places** supplémentaires

#### **Championnats de Ligue Qualificatifs aux Coupes de France 15-16 ans et 17-18 ans**

Le Comité Directeur de Ligue a validé une organisation des Championnats de Ligue selon l'organisation de l'année précédente :

- **Phase 1** : De NC à 15/1 organisée par chaque Comité
- **Phase 2** : A partir de 15 sur plusieurs sites et se déroulant pendant les vacances de Pâques
- **Phase 3** : Phase Finale (27/28 Avril 2019 et 1er Mai éventuellement)

### **Règles Communes à toutes ces épreuves**

La participation à l'épreuve régionale est obligatoire pour une éventuelle qualification aux Championnats de France et aux Coupes de France. Il sera nécessaire d'être licencié sur le millésime au cours de la compétition :

- **2019** pour les Coupes de France et épreuves qualificatives
- **2020** pour les Championnats de France et épreuves qualificatives

Par ailleurs, sur l'ensemble de ces compétitions, la nationalité française est obligatoire.

Classement Minimum requis :

#### **Championnats de France**

11/12 ans : 15 (classement de fin de saison)

13/14 ans : 4/6 (classement de fin de saison)

#### **Coupes de France**

15/16 ans : 4/6

17/18 ans : 4/6

Il faut obligatoirement que le Championnat régional ait vu la participation effective (les WO ne sont pas pris en compte) d'au moins un joueur ayant le classement minimum requis (le classement à prendre en compte est celui utilisé pour la constitution du tableau du Championnat régional).

En Championnat de Ligue, sur les Coupes de France ainsi que sur les Championnats de France : 15 points par partie gagnée à hauteur de 45 points (WO et bonus exclus) seront attribués.

Les vainqueurs du Championnat régional, de la Coupe de France et Championnats de France sont crédités d'une victoire à l'échelon du joueur le mieux classé ayant été battu sur le terrain, à l'exception du vainqueur lui-même.